



Questions de la CFE CGC Energies aux candidats à l'élection présidentielle de 2017

1. Votre vision de la politique énergétique européenne

- a. Quelles priorités défendrez-vous pour la politique énergétique européenne dans les prochaines années ?
- b. Quelle place comptez-vous donner aux enjeux de décarbonation, de politique industrielle européenne et de relance des investissements dans les infrastructures dans la construction de l'Europe de l'Energie ? Quels seront vos engagements et vos actions concrètes à court, moyen et long terme ?
- c. Quelle est votre approche de la sécurité énergétique de l'Europe ? Considérez-vous que pour relever ce défi, il faille privilégier l'approfondissement du marché intérieur ou plutôt les coopérations renforcées d'intérêt mutuel ? Dans cette perspective, défendrez-vous les services d'intérêt économique général pour davantage défendre les spécificités du modèle énergétique français à Bruxelles que ce qui a été fait jusqu'à présent ?

2. Votre appréciation de l'ouverture des marchés de l'énergie

- a. Quel bilan faites-vous de l'ouverture des marchés de l'énergie ? Cette ouverture des marchés a-t-elle, selon vous, été profitable pour les consommateurs français ?
- b. Considérez-vous que le modèle « concurrentiel » mis en œuvre jusqu'à présent dans le secteur énergétique est adapté aux impératifs de lutte contre le réchauffement climatique, de traitement de la précarité énergétique, de structuration de filières industrielles puissantes et de sécurisation des approvisionnements énergétiques ?
- c. A partir du moment où l'ouverture du marché français de l'électricité est effective, pensez-vous que l'ouverture à la concurrence des concessions hydroélectriques soit indispensable ? Est-elle finalement opportune au regard de la désoptimisation industrielle et de la fragilisation du système électrique qui en résultent, et notamment en l'absence de réciprocité avec les autres pays européens en la matière ?
- d. Quelle est votre analyse du rôle et du bilan de l'action de la Commission de Régulation de l'Energie et quelles évolutions envisagez-vous ?

3. Votre vision de la politique énergétique française

- a. Quel est selon vous le modèle de transition énergétique dont la France a besoin ? Doit-elle, selon vous, être intelligente et pragmatique, c'est à dire pertinente et soutenable à la fois économiquement, climatiquement et industriellement ? Quel rôle souhaitez-vous y voir jouer par les industries électriques et gazières ?

- b. Quel bouquet énergétique préconisez-vous à court, moyen et long terme pour la France ?
1. Quelle place comptez-vous donner au nucléaire ? Et en particulier :
 - Quelle est votre position sur la prolongation et le grand carénage du parc nucléaire historique ? Quel avenir voyez-vous à l'avenir de la centrale nucléaire de Fessenheim ?
 - Quelle est votre vision de l'EPR et du nouveau nucléaire ?
 - Quelle est votre stratégie en matière de gestion des déchets nucléaires et de démantèlement des centrales nucléaires ?
 2. Quel avenir voyez-vous au gaz dans le mix énergétique français ? Que préconisez-vous pour assurer la sécurité et la compétitivité des approvisionnements gaziers du pays dans un univers énergétique mondial instable ?
 3. Quel développement voyez-vous pour les énergies renouvelables en France ? Quel modèle réglementaire comptez-vous favoriser pour assurer à ces filières un développement réellement industriel et économiquement pertinent sans pour autant peser sur la facture des consommateurs français ?
 4. Quel avenir voyez-vous pour les centrales de production électrique à partir d'énergies fossiles ? Comment comptez-vous être exemplaire industriellement et socialement, tout en veillant à la sécurité d'alimentation électrique du pays ?
 5. Comment voyez-vous le rôle et les missions de l'Autorité de Sûreté Nucléaire ? Quel avenir voyez-vous au traité EURATOM dans le contexte du Brexit ?
- c. Quel modèle d'organisation défendez-vous pour assurer la pérennité du service public de la distribution d'électricité et de gaz ? Défendez-vous le modèle national actuel qui garantit à la fois le meilleur rapport qualité / prix d'Europe mais aussi la péréquation tarifaire et la solidarité territoriale ? Comment voyez-vous l'évolution du modèle des Entreprises Locales de Distribution ? Défendez-vous une régulation qui assure le financement dans les infrastructures de réseaux et si oui, comment ?
- d. Comment comptez-vous garantir la souveraineté nationale sur les infrastructures énergétiques essentielles ? En particulier, comment comptez-vous garantir la maîtrise 100% publique de RTE dans la durée ?
- e. Quelle politique tarifaire et quels instruments réglementaires de long terme comptez-vous mettre en œuvre pour assurer le financement des importants investissements dans les infrastructures énergétiques auxquels la France fera face dans les prochaines années ?
- f. Quelle politique d'efficacité énergétique envisagez-vous de déployer ? Comment envisagez-vous de financer la mise en œuvre de cette politique ?
- g. Quelle sera votre politique de lutte contre la précarité énergétique ?

- h. Quelle politique nationale en matière de transports défendez-vous et quelles politiques territoriales de mobilité et d'aménagement du territoire comptez-vous préconiser ?
Au vu des enjeux de décarbonation que porte le secteur des transports, comment comptez-vous assurer la cohérence entre politique énergétique, politique climatique et politique en matière de transports ?
- i. Quelle politique industrielle comptez-vous déployer pour soutenir et développer les filières industrielles françaises ? En particulier, comment comptez-vous consolider la filière nucléaire française sur des bases solides et durables ?

4. Votre analyse de l'avenir et de la gouvernance des entreprises du secteur énergétique français

- a. Quel rôle comptez-vous donner à la puissance publique dans le secteur énergétique français ? Comment voyez-vous le rôle de l'Etat actionnaire ? Quelles évolutions et quelle clarification envisagez-vous à court-terme ? Envisagez-vous d'encadrer le partage de la valeur ajoutée dans les entreprises du secteur énergétique dont l'Etat est actionnaire ?
- b. Quel rôle comptez-vous confier aux entreprises du secteur énergétique français dans la mise en œuvre de votre politique énergétique pour qu'elle soit une réussite énergétique, économique, sociale et industrielle ?
- c. Quelle est votre appréciation de la situation financière et stratégique des deux grands énergéticiens que sont les groupes EDF et ENGIE ? Comment comptez-vous les accompagner en tant qu'actionnaire et que responsable de la souveraineté énergétique nationale ?
- d. Quel bilan faites-vous pour l'intérêt général, les consommateurs français et les salariés du désengagement progressif de l'Etat dans ENGIE et de la mise en bourse d'EDF ? Considérez-vous que la cotation en bourse des entreprises du secteur énergétique soit réellement adaptée aux enjeux du secteur énergétique, et notamment les enjeux climatiques et ceux relatifs au financement des importants investissements des prochaines années ?
- e. Considérez-vous que le modèle de société cotée en bourse d'EDF soit adapté aux nombreux défis que l'entreprise a à relever, de ses missions de service public à la sécurité électrique du pays en passant par les importants investissements industriels qu'elle doit réaliser dans les prochaines années ?

5. Votre vision du modèle social

- a. Comment envisagez-vous l'évolution du régime spécial des retraites des Industries Electriques et Gazières ?

- b. Considérez-vous que le statut des Industries Electriques et Gazières doit rester la référence pour toutes les entreprises du secteur énergétique intervenant en France ? Etendez-vous ce statut aux entreprises intervenant dans le domaine de la commercialisation d'énergies, des énergies renouvelables et de la sous-traitance ?
 - c. Quel projet social comptez-vous développer en accompagnement de la transition énergétique ?
 - d. Comment comptez-vous associer les salariés à la mise en œuvre de vos choix de politique énergétique et mettre la création d'emplois au cœur de vos orientations ? Comment comptez-vous accompagner les mutations industrielles que connaît le secteur énergétique français ?
- 6. Compte tenu des défis énergétiques auxquels la France et l'Europe font face, quel rôle voulez-vous voir jouer à l'encadrement des entreprises du secteur énergétique français ? Quelles actions proposez-vous pour renforcer leur implication ?**

LA CFE ÉNERGIES,
100% LIBRES... 100% VOUS !

